



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jumelages

Question écrite n° 24103

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les relations de jumelage des villes françaises et israéliennes. En effet, en 60 ans, des villes et des communes françaises se sont déjà jumelées avec des collectivités israéliennes. Il pourrait être intéressant de connaître la liste exhaustive de ces collectivités françaises, qui se sont fortement engagées dans les relations locales franco-israéliennes. Cette liste permettra une relance efficace de prospection des villes intéressées. Il lui demande donc de lui communiquer cette liste complète.

Texte de la réponse

En complément aux informations fournies à M. Bric Raoult en réponse à sa question n° 24102, on trouvera ci-après la liste des collectivités territoriales ou de leurs groupement engagées à ce jour dans des coopérations décentralisées déclarées avec leurs homologues israéliennes : 66 collectivités territoriales françaises mènent une coopération en Israël, totalisant 84 projets menés : 1 région, Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec Haïfa ; 4 départements, les Bouches-du-Rhône avec Haïfa, la Seine-Saint-Denis avec Saint-Jean-d'Acre, le Tarn-et-Garonne avec Yorkneam, la Vendée avec Jérusalem ; 56 communes : Aix-en-Provence/Ashkelon, Allauch/Affula, Antibes/Eilat, Antony/Sderot, Aurec-sur-Loire/Shlomi, Besançon/Hadera, Béziers/Meitar, Bordeaux/Ashdod, Boulogne-Billancourt/Raanana, Bourg-en-Bresse/Rehovod, Briey/Hatzor Haglilit, Charenton-le-Pont/Zichron Yaakov, Chartres/Bethléem, Clichy-la-Garenne/Kiryat Ono, Créteil/Kyryat Yam, Grasse/Pardesshanna Karkur, Grenoble/Rehovot, Issy-les-Moulineaux/Nahariya, La Rochelle/Saint-Jean-d'Acre (Akko), Le Raincy/Yavne, Le Castellet/Or Akiva, Lille/Safed, Lyon/Beer-Sheva, Marseille/Haïfa et Jérusalem, Metz/Karmiel, Meudon/Mazkeret-Batia, Montauban/Yorkneam, Montpellier/Tibériade, Montreuil-sous-Bois/Mod'in, Mulhouse/Givatayim, Nancy/Kyriat Shmona, Nice/Netanya, Nîmes/Rishon Lezion, Paris/Haïfa, Perpignan/Maalot Tarshiva, Puteaux/Gan Yavne, Ris-Orangis/Tel Mond, Rosny-sous-Bois/Hof Hasharon, Rueil-Malmaison/Kiryat Malachi, Saint-Denis/Nazareth, Saint-Étienne/Nazareth Illith, Sarcelles/Netanya, Soissons/Arad, Strasbourg/Ramat Gan, Sucy-en-Brie/Ofakim, Suresnes/Holon, Tarascon/Beth Shean, Toulon/Herzilia, Toulouse/Tel-Aviv, Val-de-Reuil/Meitar, Valence/Gedera, Vanves/Rosh Ha'yain, Villeubanne/Batyam, Vincennes/Maalot Tarshicha ; 1 communauté urbaine, Dunkerque, avec Ramat Hasharon ; 2 communautés d'agglomération, Mulhouse Sud-Alsace avec Givatayim et Pôle Azur-Provence avec Pardesshanna Karkur ; 2 communautés de communes, Opale Sud, avec Naharia et la communauté de communes rurales de la Vallée de la Scarpe avec Dimona. La mise à jour de cette liste est assurée dans le cadre de la base de données de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD), accessible sur le site du ministère des affaires étrangères et européennes, France diplomatie, à la rubrique « Coopération décentralisée ». Une nouvelle base de données comportant des éléments cartographiques et recensant toutes les coopérations décentralisées (y compris les jumelages) sera inaugurée en octobre 2008. Elle comprendra des informations détaillées pour chacun des projets menés par les collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24103

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 3 juin 2008, page 4560

Réponse publiée le : 26 août 2008, page 7302